

Arrêté portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, session 2017, dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ et REIMS.

Le Recteur de l'Académie de Besançon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2017 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ et REIMS, au titre de l'année 2017 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2017, dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ et REIMS :

Monsieur LAMBEY Michel, ia-ipr, président, Rectorat, Besancon.

Monsieur MAZAUDIER Michel, ia-ipr, vice-président, Rectorat, Besancon.

Monsieur CARTIER Nicolas, technicien de recherche et de formation classe exceptionnelle, expert, Lycée Edouard Belin, Vesoul.

Madame AMIOT Caroline, technicienne de recherche et de formation classe supérieure, experte, Université de Franche Comté, Besancon.

Madame FROIDUROT Joelle, professeur agrégé hors classe, Lycée Polyvalent, Montbeliard.

Madame CASTEX Stéphanie, ingénieure de recherche de 1ère classe, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Madame DEQUEUDRE Florence, technicienne de recherche et de formation classe supérieure, Lycée Louis Pergaud, Besancon.

Monsieur MICHENON Laurent, professeur certifié hors classe, Lycée Louis Pergaud, Besancon.

Madame STUDER Anne-Marie, professeure agrégée classe normale, Lycée Raoul Follereau, Belfort.

Monsieur PESENTI Nicolas, professeur agrégé classe normale, Lycée Louis Pergaud, Besancon.

Madame VALLIERES Cécile, professeure des universités 2ème classe, Université de Lorraine, Nancy.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Besançon, le 15 mai 2017

Le Recteur,

Chancelier des Universités,

Jean-François CHANET